

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/2013	CD		250,00	250,00
11/11/2013	ET Hc		350,00	350,00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Centre de Pathologie et Radiologie Dr. BOUTAYEB Laboratoire d'Anatomopathologie et de Cytopathologie Boul. de l'Amirauté 1000 Bruxelles Tel. 02 30 76 22	11/11/2013	P 180	200,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : <input type="text"/>
				Coefficient des travaux <input type="text"/>
				Montants des soins <input type="text"/>
				Début d'exécution <input type="text"/>
				Fin d'exécution <input type="text"/>
				Coefficient des travaux <input type="text"/>
				Montants des soins <input type="text"/>
				Date du devis <input type="text"/>
				Date de l'exécution <input type="text"/>

ODF PROTHESSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

194379
A

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule : 10651		Société :
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : Ben HASSAR Fatima Zohra		
Date de naissance :		
Adresse :		
Tél. : 0669101960	Total des frais engagés : 250 + 350 + 200 Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	
Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

Ben HASSAR Fatima Zohra (Age : 30 ans)

Maladie chronique

Le : 09 FEV 2021

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : **09/02/2021**

ACCUEIL





→ Bd Zerkouni → ← Bd Zerkouni ←





230wS 27811

11. 11. 23

CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN

Dr BOUTAYEB Loubna

uniglobe

Médecin spécialiste en Anatomie Pathologique

Diplômée de l'hôpital universitaire Joan XXIII Tarragone Espagne

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Nom et prénom :

Age :

Médecin prescripteur :

Date de prélèvement :

Antécédents :

Siège de prélèvement :

Renseignements cliniques / paracliniques :

Signature et cachet

89 Rue AL Bansaj 2 Etage (Angle Bd Zerkouni et rue Al banafsaj) Mers sultan - Casablanca
Tél : 05 22 29 75 05

Centre de Pathologie Mers Sultan
Dr. BOUTAYEB Loubna
Médecin Spécialiste en Anatomie
et Cytopathologie Mers Sultan
89 Rue Al Banafsaj Casablanca

Professeur BISBIS Wafa
Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique
et Endocrinologie
89 Rue Al Banafsaj Casablanca
Tél : 05 22 29 75 05
Fax : 05 22 29 75 06
05 22 29 75 07
05 22 29 75 08
05 22 29 75 09
05 22 29 75 10

Casablanca, le 11/11/2023

ECHOGRAPHIE PELVIENNE

Nom et Prénom : Mme BENHAR FATIMA ZOHRA

Indication : Echographie sus pubienne et endovaginale

Examen réalisé avec un appareil Samsung WS80A

mis en service le 18/05/2021

DDR = ménopausée

Vessie : peu pleine

Utérus de taille normale

Ligne de vacuité siège d'une hématométrie minime

Endomètre épaisse à 3,8 mm

Ovaies atrophiques

Absence de MLU ou annexielle.

Professeur BISBIS Wafaa
Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique
Rés. du Palais Angle Bd. Ghandi & Yacoub El Mansour - CASA
Tél. 052 95 00 04 / 052 95 05 20 - Fax 052 95 00 04
ICE 001789271000048 - INPE 091029108 - Patente : 34836020 - IF : 40164876 - ICE : 001789271000048



CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN

Dr BOUTAYEB Loubna

Médecin spécialiste en Anatomie Pathologique

Diplômée de l'hôpital universitaire Joan XXIII Tarragone Espagne

CASABLANCA. LE 14-11-2023

RECU LE 11-11-2023

AGE : 49 ANS

ORGANE : COL UTERIN

M^{ME} : BENHAR FATIMA ZOHRA

MEDECIN PRESCRIPTEUR : Dr BISBIS

REF: 23CWS27811

Nature du prélèvement : FCV monocouche.

Renseignement clinique : FCV monocouche.

Le prélèvement examiné après centrifugation et étalement montre des cellules intermédiaires, superficielles et parabasales sans anomalie morphologique. Il est retrouvé quelques cellules endocervicales isolées d'aspect régulier. Le fond comporte une quantité légère de polynucléaires neutrophiles et une flore modérée à Doderlein. Il n'est pas vu d'agent pathogène.

CONCLUSION :

- Frottis représentatif.
- Frottis pré-atrophique.
- Frottis légèrement inflammatoire.
- Absence d'agent pathogène.
- Absence de cellule évocatrice d'une lésion intra-épithéliale.

*Centre de Pathologie Mers Sultan
Dr BOUTAYEB Loubna
Médecin Spécialiste en Anatomie
et Cytologie Pathologiques
89 Rue Al Banafsaj Casablanca 22222
Tél : 05.22.29.75.05 - Email : centre.pqthologiemerssultan@gmail.com*



CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN

Dr BOUTAYEB Loubna

Médecin spécialiste en Anatomie Pathologique

Diplômée de l'hôpital universitaire Joan XXIII Tarragone Espagne

CASABLANCA. LE 11-11-2023

Nom et prénom : BENHAR FATIMA ZOHRA

FACTURE N°23/1793

Nature du prélèvement

Montant

Frottis cervico-vaginal

200DH (P-180)

Arrêtée la facture à la somme de deux cent dirhams.

Signé : Dr Loubna Boutayeb

INPE 091207944

ICE 000115371000041

PATENTE N° 34293466

IF 15247249

*CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN
Dr. BOUTAYEB Loubna
Médecin Spécialiste en Anatomie
et Cytologie Pathologiques
89, Rue Al Banafsaj 2 Etage (Angle Bd Zerkouni et rue Al banafsaj) Mers sultan –Casablanca
Tél : 05.22.29.75.05 - Email : centre pqthologiemerssultan@gmail.com*

SAMSUNG

EV55 DR100 MP9 P90 Freq Gen. 7.0cm

PR. BISBIS

IM 1.1 11-11-2023

EV2-10A / E-Cervix / FR 36Hz ITm0.3

11:01:55

